

The logo for TDA (Territorial Democracy for Food) features the letters 'TDA' in a large, bold, black font. To the right of 'TDA', the words 'DEMOCRATIE' and 'ALIMENTAIRE' are stacked vertically in a smaller, black, sans-serif font, separated by two horizontal orange lines.

TDA DEMOCRATIE
ALIMENTAIRE



Favoriser l'inclusion et la concertation
dans votre Projet alimentaire territorial ?

ATELIERS TERRITORIAUX DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

JOURNEE DE SENSIBILISATION

10 juin 2025 9h30 – 17h, Corte

Guide ANPP-TDA 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire,
Co-construire son Projet alimentaire territorial

OFFRE d'ATELIERS TERRITORIAUX DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

QUOI ?

Ateliers participatifs en présentiel de sensibilisation à la démocratie alimentaire et appui à la prise en main du guide Pour des territoires de démocratie alimentaire, Co-construire un Projet alimentaire (PAT) avec la Méthode d'intelligence territoriale.

QUI PARTICIPE ?

Les ateliers territoriaux sont destinés aux **Chargé.es de mission PAT, élu.es en charge de PAT** et/ou de participation citoyenne, représentant.es du réseau inter-PAT, **parties prenantes/acteurs locaux** agissant sur les enjeux agricoles et alimentaires du territoire.

Pour les PAT émergents et ceux déjà en place.

QUI ANIME ?

TDA Territoires de Démocratie Alimentaire

OFFRE d'ATELIERS TERRITORIAUX DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE



GUIDE DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

Guide Pour des territoires de démocratie alimentaire - co-construire son Projet alimentaire territorial, co-porté par TDA Territoires de démocratie alimentaire et l'ANPP Territoires de projet.

Outil méthodologique visant à accompagner les collectivités territoriales dans la préfiguration de leur Projet alimentaire territorial (PAT) grâce à une nouvelle méthode - **Méthode d'intelligence territoriale**.



Avec la contribution directe :

**Commune de Plouguerneau (29),
Laval agglomération (53),
Nantes Métropole (44),
Pays d'Auxois Morvan (21)
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (93)
Région Centre Val de Loire**



OFFRE d'ATELIERS TERRITORIAUX DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

POURQUOI PARTICIPER A UN ATELIER TERRITORIAL ?

- **APPROFONDIR** la notion d'un système alimentaire résilient et celle de la démocratie alimentaire
- **S'APPROPRIER** l'outil du guide et sa philosophie fondée sur un plan de concertation
- **COMPRENDRE** les étapes de mise en œuvre d'un PAT avec la méthode d'intelligence territoriale
- **DEFINIR LE NIVEAU DE RECEPTIVITE DE SON TERRITOIRE** face aux démarches participatives et outils d'intelligence collective
- **PASSER A L'ACTION** - Selon le format choisi, poser les premières étapes pour passer à l'action via des temps de travail en groupes

Scénario 1

Atelier 1j commun à tous les PAT organisé par la DRAAF de votre territoire et/ou dans le cadre de votre Réseau régional des PAT

1

Format :

- 1 journée en présentiel 9h30 - 17h
- Atelier animé par TDA
- Groupe max 30 personnes, différents PAT confondus
- Travail de capitalisation de TDA : transmission du PPT partagé, des posters de Méthode d'intelligence territoriale, Diagnostic de réceptivité, poster général du guide et lien vers le guide

Matin (3h)

9h – 9h30 // Accueil café

9h30 – 10h // Introduction et Tour de table participatif

- Présentation de l'objectif de la rencontre et du déroulé
- Icebreaker – Pour vous, la démocratie alimentaire, c'est quoi ?
- Partage d'un état des lieux rapide des enjeux clés - Identification des enjeux majeurs des PAT présents

10h – 11h // Capacitation à la démocratie alimentaire 1/2

- Acculturation à la notion de démocratie alimentaire
- Introduction à l'univers d'intelligence collective et aux démarches participatives, de concertation en lien avec un PAT
- Questions-réponses

11h – 11h15 // Pause

11h15 – 12h // Capacitation à la démocratie alimentaire 2/2

- Importance de l'évaluation
- Questions-réponses

12h – 13h // Déjeuner

Après-midi (3h)

13h – 13h45 // Ateliers - Diagnostic de réceptivité aux démarches participatives

- Icebreaker de reprise
- Travail individuel
- Mise en commun entre participants par 'niveau' de réceptivité – travail collectif sur les pistes de montée en compétences

13h45 – 15h45 // Présentation du Guide et de la Méthode d'intelligence territoriale pas à pas

- Présentation de la démarche du guide, sa philosophie, de la démarche de déploiement terrain actuellement en cours
- Présentation détaillée de la Méthode d'intelligence territoriale et des fiches méthodes des premiers éléments du Socle commun
- Zoom sur les idées reçues et les conditions de succès
- Questions-réponses

14h45- 15h // Pause

15h – 16h45 // Ateliers - Zoom sur la notion de gouvernance partagée – enjeu de création/(re)-mobilisation de la communauté du PAT et des règles communes

- Présentation des enjeux et de l'outil du CLA
- Travail en groupes
- Mise en commun

16h45 – 17h Conclusion, bilan et prochaines étapes



TDA DEMOCRATIE
ALIMENTAIRE

STRUCTURE DE CONSEIL AU SERVICE DES TERRITOIRES

TDA Territoires de Démocratie Alimentaire est une société de conseil, qui vise à outiller et à accompagner l'application opérationnelle du concept de démocratie alimentaire en France.

TDA œuvre pour une plus grande résilience démocratique de notre système alimentaire.

www.democratiealimentaire.fr

TDA est dirigé par **Markéta SUPKOVA**, ancienne Fondatrice-Directrice d'**IUFN (International Urban Food Network (2012-2019))**, forte d'un parcours de **15 ans d'expertise** sur ces sujets en France auprès des collectivités locales et institutions nationales.

NOS ACCOMPAGNEMENTS - DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT) - Assistance à la maîtrise d'œuvre à la mise en œuvre de la Méthode d'intelligence territoriale

Conseil stratégique et accompagnement à la préfiguration

Exemples de territoires accompagnés

- PAT de Haute Corrèze Communauté
- PAT Grand Orly Seine Bièvre
- PAT CC Cœur Côte Fleurie
- PAT de la CC des Coëvrons
- PAT de Laval agglomération
- PAT de GAL Sud Mayenne
- PAT du PETR Centre-Cher
- PAT Douarnenez Communauté
- PAT Département du Finistère
- PAT Nantes Métropole
- Région Centre Val de Loire
- ...



SUIVI-EVALUATION D'IMPACT DES PAT

Design de guides, d'outils de pilotage/
outils d'évaluation d'impact des stratégies
alimentaires territorialisées

GOVERNANCE PARTAGÉE DU PAT

Préfiguration collective de Conseil local
de l'Alimentation (CLA)

FORMATIONS

CREATION D'OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Guide Pour des territoires de démocratie
alimentaire, Co-construire son PAT

TIERS-LIEU NOURRICIER COMME OUTIL DU PAT

Préfiguration/défini-
tion collective d'un
cahier des
charges/
identification et
mobilisation d'une
communauté

Tour de table

Icebreaker Perception de la démocratie alimentaire

Prénom, nom, organisme, fonction
Pour vous, la démocratie alimentaire, c'est quoi ?
(Tour de table)





CAPACITATION DEMOCRATIE ALIMENTAIRE



DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

Du concept au terrain

Démocratie alimentaire c'est :

- Une **PHILOSOPHIE DE TRAVAIL** au service des **stratégies alimentaires territorialisées inclusives**
- Une **approche nouvelle des DYNAMIQUES TERRITORIALES**
- Un **vecteur du DIALOGUE MULTI-ACTEURS** au service de la **résilience territoriale**

Situation en France

- Diversité de **conceptions**
- Diversité d'**initiatives** à l'échelle locale et nationale
- Articulation entre **démocratie alimentaire et justice alimentaire** nécessitant structuration

Rapport du projet DEMAIN! Démocratie alimentaire inclusive 2023 - MADABREST, INRAE, RMT Alimentation locale, Démocratie ouverte, projet lauréat de l'AAP Démocratie alimentaire 2022 Fondation Carasso

DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

Du concept au terrain

La démocratie alimentaire se traduit aujourd'hui en France par trois catégories d'initiatives * :

- **POLITIQUES PUBLIQUES PARTICIPATIVES**
 - **PAT inclusifs**, ayant intégré les démarches de concertation et ayant donné une place importante à la participation (ayant créé un CLA)
- **INITIATIVES CITOYENNES**
 - **Initiatives de Sécurité sociale de l'alimentation SSA** (Montpellier, Cadenet (Vaucluse), Saint-Etienne, Dieulefit (Drôme), Paris, Lyon, la Gironde avec 4 territoires impliqués dont la ville de Bordeaux...)
 - **Tiers-lieux nourriciers/ à dominante alimentaire** (100^{ème} singe, MESA Maison Engagée et solidaire de l'alimentation Lyon, MEAD Mouans-Sartoux, Cité de l'alimentation Montpellier, etc.)
- **ENTREPRISES À GOUVERNANCE PARTAGÉE - supermarchés coopératifs** (La Louve, TiCoop, etc.)

ZOOM Sécurité Sociale de l'Alimentation

3 principes indispensables pour construire ce régime de démocratie alimentaire :

- **Principe de l'universalité** pour garantir le droit pour toutes et tous d'accéder à une alimentation choisie, saine et de qualité, quels que soient nos moyens
- **Principe de solidarité** via un système de cotisations travers des caisses locales dédiées
- Le **conventionnement démocratique**

**Rapport du projet DEMAIN! Démocratie alimentaire inclusive 2023 - MADABRÉST, INRAE, RMT Alimentation locale, Démocratie ouverte, projet lauréat de l'AAP Démocratie alimentaire 2022 Fondation Carasso*

DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

Du concept à la réalité

DEMOCRATIE ALIMENTAIRE - DEFINITION

APPROCHE SYSTÉMIQUE des enjeux agricoles et alimentaires qui facilite et favorise le POUVOIR D'AGIR des ACTEURS DU TERRITOIRE, dont les citoyens pour CO-CONSTRUIRE LE CADRE POLITIQUE d'un système alimentaire territorial durable.

Elle n'est PAS UN BUT EN SOI.

Elle est un OUTIL, une MÉTHODE, une PHILOSOPHIE.

Nouvelle approche de la société, plus dynamique, holistique, érigeant l'idée de co-responsabilité comme le paramètre fondateur.

DIALOGUE TERRITORIAL VIVANT
=
DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

**Rapport du projet DEMAIN! Démocratie alimentaire inclusive 2023 - MADABREST, INRAE, RMT Alimentation locale, Démocratie ouverte, projet lauréat de l'AAP Démocratie alimentaire 2022 Fondation Carasso*

DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

Ce qu'elle fait bouger au niveau macro

- **Sémantique adéquate** comme première brique de la création d'une culture commune - passer des Projets alimentaires territoriaux aux Contrats alimentaires territoriaux (réciprocité, co-responsabilité) (Rapport F. Marchand)
- **Posture de l'élu.e** - du décideur unique à celle du facilitateur, chef d'orchestre permettant l'écoute et la co-construction

- **Objectif de cohérence territoriale** - efficience des politiques publiques locales dans leur complémentarité au sein d'un projet de territoire
- **Importance de l'ingénierie territoriale** - compétences et outils à développer au sein des collectivités en matière de démarches participatives
- **Capacitation des habitants en matière de participation**

DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

Ce qu'elle interroge dans l'action des collectivités territoriales

- **Repenser collectivement les priorités** et l'organisation du système qui nourrit le territoire.
- **Aller au-delà des enjeux sectoriels**, en silo et adopter une approche systémique
- **Faciliter le dialogue entre parties prenantes**, en créant des espaces de co-construction et des lieux d'innovation sociale ouverts à toutes et tous.
- **Questionner la gouvernance** et renouveler le cadre d'action en local

Toujours le même objectif = création d'un système alimentaires équitable, durable et résilient, facilitant une équité pour toutes et tous dans l'accès à une offre alimentaire durable.

Nouveauté = **La qualité démocratique de la démarche** en permettant de conduire la préfiguration et l'animation d'un Projet alimentaire territorial de manière plus horizontale et partagée.

GOUVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE



Les PAT sont les stratégies de développement territorial portant sur les enjeux agricoles et alimentaires.

(Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39))

Les PAT sont des **projets collectifs inscrits dans la durée, élaborés de manière concertée** avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, qui répondent à l'objectif de **structuration de l'économie agricole** et de **mise en œuvre d'un système alimentaire territorial.**

- Outil concret de la stratégie alimentaire territoriale
- Outil de co-construction de politiques publiques locales
- Outil de mobilisation et de responsabilisation des acteurs du territoire

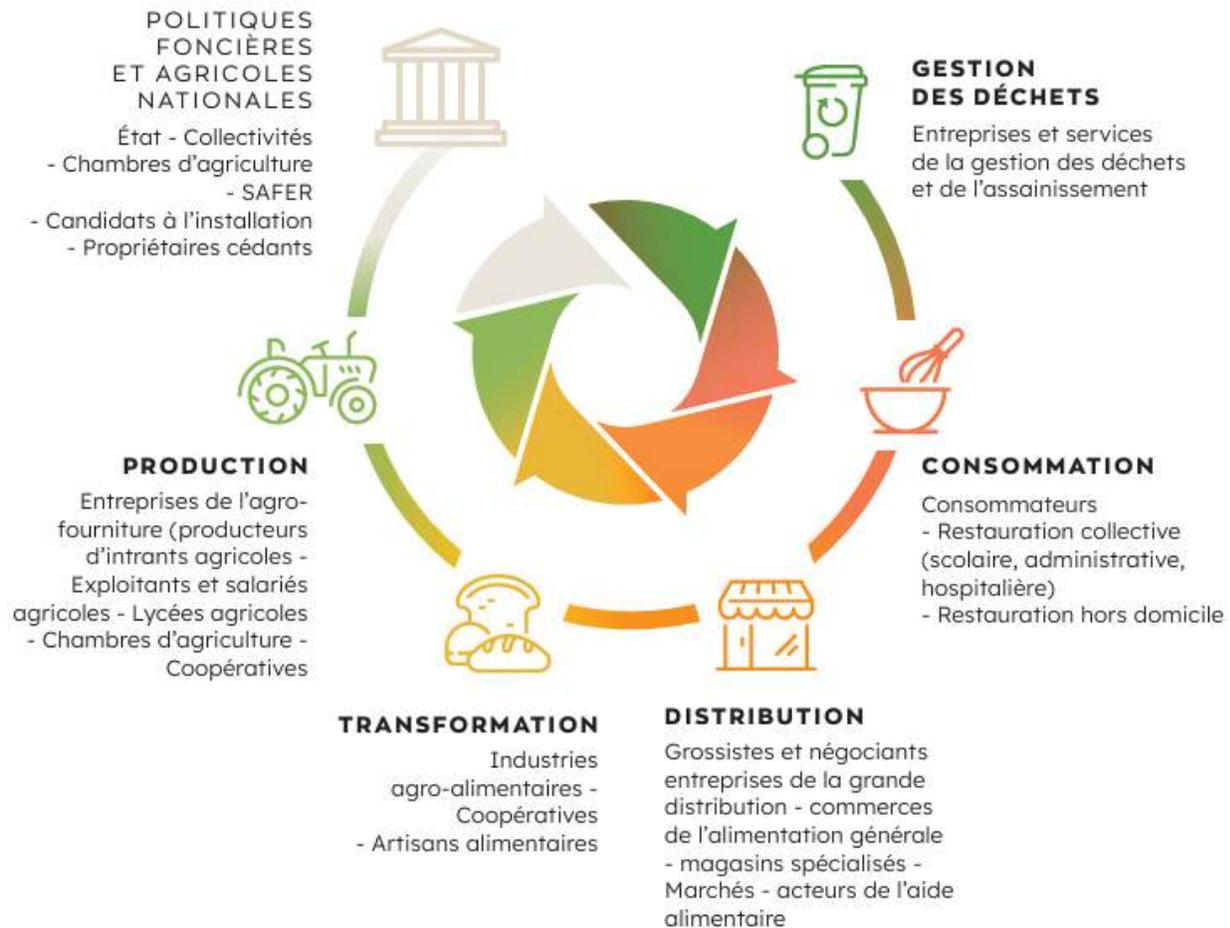
Tour de table
Votre PAT – où en êtes-vous ?

**Situation du PAT (Niv), enjeux clés,
expérience de la co-construction ?**



PAT - OUTIL POUR PENSER LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Vecteur de la démocratie alimentaire



Un SYSTÈME ALIMENTAIRE

- **A la fois un ensemble des activités de production, de transformation, de distribution, de consommation et d'élimination des aliments/ gestion des déchets**
- **ET un écosystème d'acteurs, de parties prenantes.**

La manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture .»
(Louis Malassis, fondateur de l'économie agroalimentaire, 1994)

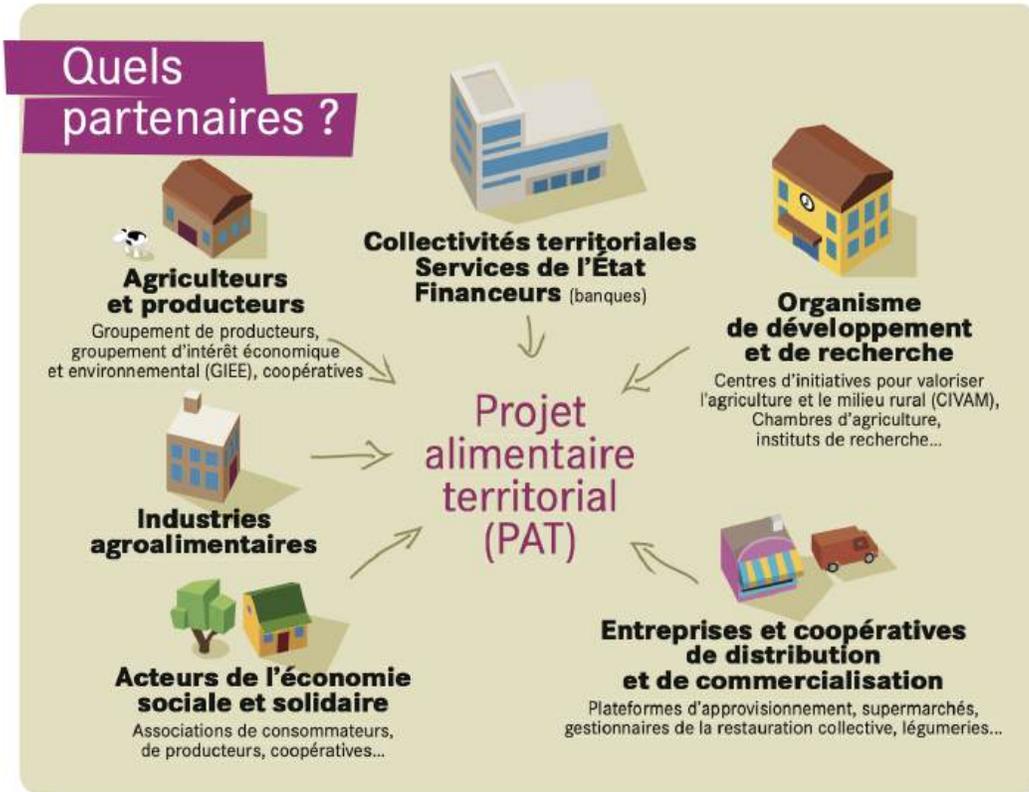
Source :



Figure issue du guide *Pour des territoires de démocratie alimentaire, Co-construire un Projet Alimentaire Territorial, TDA-ANPP 2024*

PAT - UN OUTIL DE COOPERATION ENTRE ACTEURS LOCAUX

Vecteur de la démocratie alimentaire



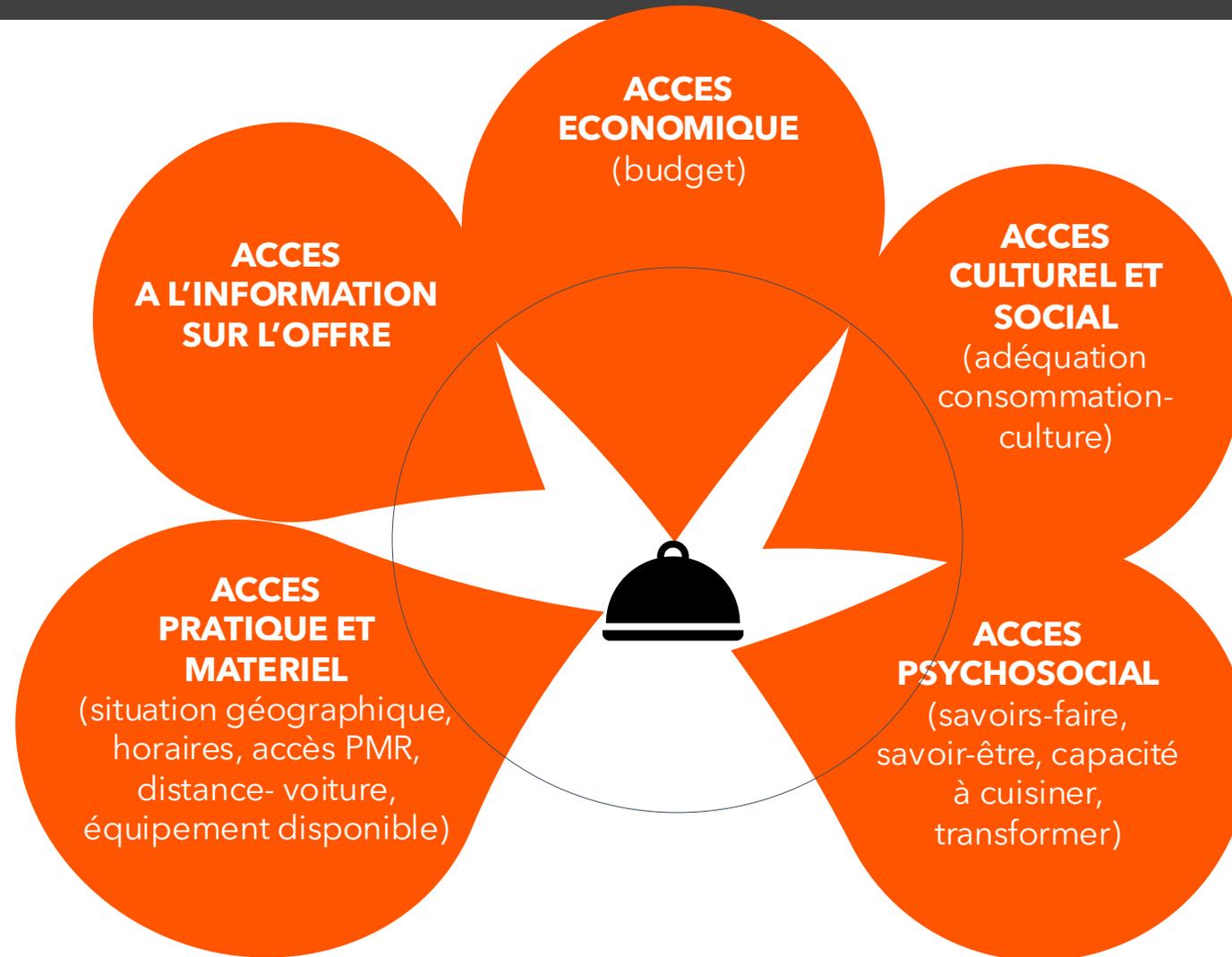
Source : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire



Source : Figure issue du guide Pour des territoires de démocratie alimentaire, Co-construire un Projet Alimentaire Territorial, TDA-ANPP 2024

PAT - UN OUTIL POUR UNE **APPROCHE SYSTEMIQUE**

Vecteur de la démocratie alimentaire



Avoir l'accès à l'alimentation est un SUJET MULTIDIMENSIONNEL

Et un enjeu D'ORGANISATION SOCIETALE

JUSTICE SOCIALE

Priorité du PNNA/ SNANC depuis 2009

Viser l'équité alimentaire, c'est **favoriser l'accès de toutes et tous à l'alimentation durable** :

« Une offre **diversifiée** en produits alimentaires issus de **modes de production agricole et de la pêche respectueux de la nature, des humains et des animaux**, issus au maximum des **circuits courts alimentaires de proximité, de saison** et apportant une **qualité gustative et nutritionnelle satisfaisante.** »

PAT – UN OUTIL POUR NOURRIR LA **TRANSVERSALITE**

Vecteur de la démocratie alimentaire

EST TRANSVERSAL

ce qui « recoupe plusieurs disciplines ou secteurs ».

LA TRANSVERSALITÉ

= notion de management de projet, dans lequel la **hiérarchie est amoindrie** pour un projet qui mobilise **plusieurs services** d'une même structure, encadré par un **manager transversal**, qui agit comme **coordinateur**.

= favorise **l'intelligence collective** et la **cohésion** d'équipe

= permet de réaliser des projets **d'envergure**.

LA TRANSVERSALITÉ construit donc de « la performance collective dans une relation non hiérarchique ».



PAT - UN OUTIL POUR NOURRIR LA COOPERATION

CAR LE VIVANT EST COOPÉRATION.

La coopération est une caractéristique déterminante de la biologie et des sociétés humaines.

La coopération a été abordée au cours de l'histoire sous divers angles philosophiques :

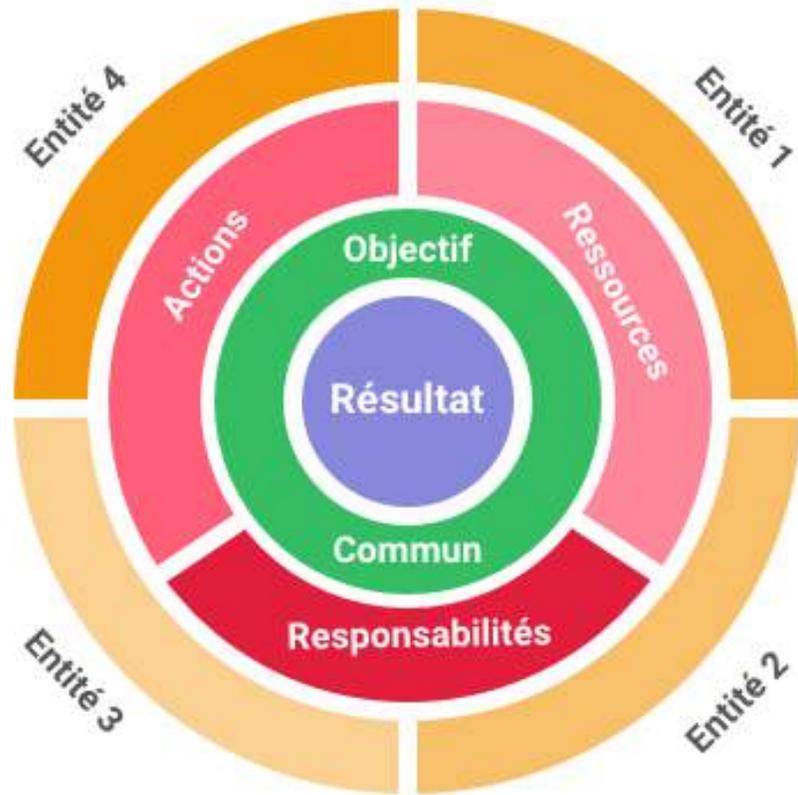
- **Platon** - « la coopération est essentielle dans la configuration de la cité idéale, où les citoyens travaillent ensemble pour le bien commun. »
- **Aristote** – « la coopération est une expression de la politesse, nécessaire à la vie en société. »
- **Emmanuel Kant** – « la coopération est un impératif catégorique pour le progrès moral de l'humanité. »



Les sociétés humaines n'ont prospéré que lorsqu'elles se sont inscrites dans des logiques de coopération.

PAT - UN OUTIL POUR NOURRIR LA COOPERATION

Vecteur de la démocratie alimentaire



COOPERATION

- sollicite l'ensemble des capacités et finalités humaines,
- n'a pas d'horizon fini,
- est un processus libre de découverte mutuelle,
- est horizontale,
- Est propice à l'innovation

Favoriser la coopération – favoriser les synergies

= recherche de l'union et la collectivité en vue d'attendre le bien commun et la satisfaction générale.

PAT – UN OUTIL POUR NOURRIR LA COOPERATION

Vecteur de la démocratie alimentaire

Une COOPERATION EFFICACE

repose sur les valeurs suivantes :

- **LA TRANSPARENCE** : une communication claire est essentielle. Chacun doit pouvoir exprimer clairement ses opinions, idées et priorités afin d'éviter tout conflit ou malentendu inutile.
- **L'EFFICACITÉ** : le degré de collaboration de votre équipe n'est pas nécessairement lié au temps que les membres passent ensemble. Ce qui compte, c'est la gestion de ce temps. (réunions brèves / aller droit au but)
- **LA POSITIVITÉ** : les projets d'équipe ne se déroulent pas toujours dans les meilleures conditions – en adoptant une attitude positive pour une collaboration réussie à long terme.
- **LA CONFIANCE** : les membres de votre équipe doivent se sentir à l'aise si vous souhaitez qu'ils apportent leurs idées et compétences uniques au groupe. Assurez-vous qu'ils savent que vous avez leur intérêt à cœur et que vous croyez en leurs capacités.
- **LA RESPONSABILISATION** : veiller à ce que chaque membre se sente responsable de son travail.
- **LA DIVERSITÉ** : une équipe diversifiée peut améliorer les performances d'un projet.

PAT - UN OUTIL D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Vecteur de la démocratie alimentaire

« Les grands enjeux de l'humanité ne sont pas la faim, la pauvreté, le développement durable, la paix, la santé, l'éducation, l'économie, les ressources naturelles... mais notre capacité à élaborer de nouvelles organisations capables de les résoudre. Notre enjeu principal est l'intelligence collective »

JF Noubel

- **Combinaison des capacités et des aptitudes d'un groupe ou d'une équipe pour réaliser collectivement une variété de tâches ou trouver ensemble des solutions à différents problèmes.**
- **Pas la somme des intelligences individuelles** des membres d'un groupe. Elle résulte plutôt de la relation entre ces intelligences.
- Désigne la **capacité d'un groupe**, née des **interactions entre ses membres**. Un groupe de non-experts sera toujours plus intelligent qu'un seul expert.
- **Diversité des membres d'un groupe**
- **Partage de l'information est central**

Source : Université du Nous - [Ressources Gouvernance Partagée | HumHumHum! \(hum-hum-hum.fr\)](https://www.hum-hum-hum.fr/)

PAT - UN OUTIL DE **CONCERTATION**

Vecteur de la démocratie alimentaire

La concertation fait intervenir un certain nombre de parties prenantes en vue d'élaborer collectivement des propositions sur un projet.

(Sherry R. Arnstein, 1969 - sociologue américaine)

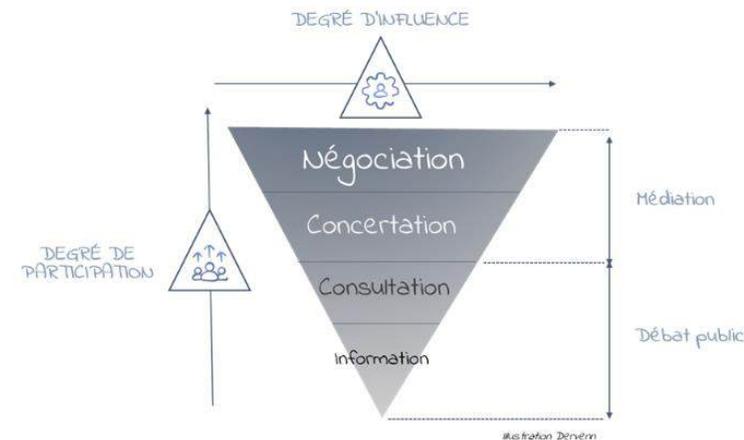
Démocratie locale / Mobilisation / Démocratie participative :

- Incorporation des énergies des « simples » citoyens à la gestion locale
- (Re)constitution du 'lien social'
- Démocratie participative qui permet la politisation des citoyens ordinaires et leur intervention dans la prise de décision

Source : Guide de la concertation territoriale et de facilitation, Lisode, 2017

Echelle simplifiée de participation à un processus de prise de décision :

- **CO-DÉCISION** - prendre une décision avec des acteurs qui ont une responsabilité légale sur le projet
- **CONCERTATION** - faire travailler des acteurs afin qu'ils construisent collectivement des propositions sur un projet
- **CONSULTATION** - demander l'avis des acteurs sur un projet
- **INFORMATION** - transmettre des informations à des acteurs sur un projet



PAT - UN OUTIL DE **CONCERTATION**

Vecteur de la démocratie alimentaire

Objectif d'efficacité

- Augmenter l'efficacité d'un projet et d'une décision

Objectif social

- Créer du lien entre différentes parties prenantes
- Créer un moment d'apprentissage sur la thématique traitée
- Créer un moment de capacitation/ *empowerment* de parties prenantes

Objectif démocratique (qui vise à provoquer un changement politique)

- Créer une culture politique et sociale de dialogue et de respect mutuel
- Donner la voix aux personnes concernées par un problème et ainsi améliorer la qualité démocratique de la décision - design de service
- Rapprocher les décideurs des autres acteurs et donc renforcer la confiance entre politiques et citoyens



Source : Guide de la concertation territoriale et de facilitation, Lisode, 2017

PAT - UN OUTIL DE **CONCERTATION**

Vecteur de la démocratie alimentaire

MOBILISATION

La mobilisation est transversale à toutes les étapes d'un processus de concertation et conditionne de ce fait son succès.

Comment mobiliser ?

- ✓ Veiller à la fois à **L'INTÉRÊT INDIVIDUEL** des participants (qui suscite leur motivation) et à **L'INTÉRÊT COLLECTIF** qui donne du sens à la concertation.
- ✓ S'assurer que le regard qu'on les participants sur la **CAPACITÉ DU GROUPE À CHANGER DES CHOSES** soit positif.



Facteurs clés de succès d'un processus de concertation - ÊTRE AU CLAIR SUR LES ATTENTES DE CHAQUE ACTEUR (décideur, organisateur, participant) :

- Ex. l'idée de '**faire partie de ...**' qui implique la satisfaction de se joindre à une action collective
- Ex. l'idée de '**contribuer à...**' qui implique la satisfaction d'apporter son expérience, ses idées, ses connaissances au reste du groupe
- Ex. L'idée de '**bénéficier de...**' implique la recherche d'un bénéfice individuel ou collectif en lien avec la problématique traitée

PAT – UN OUTIL DE **CONCERTATION**

Vecteur de la démocratie alimentaire

PRINCIPES DE BASE DE LA CONCERTATION

Avoir un IMPACT SUR LA DÉCISION

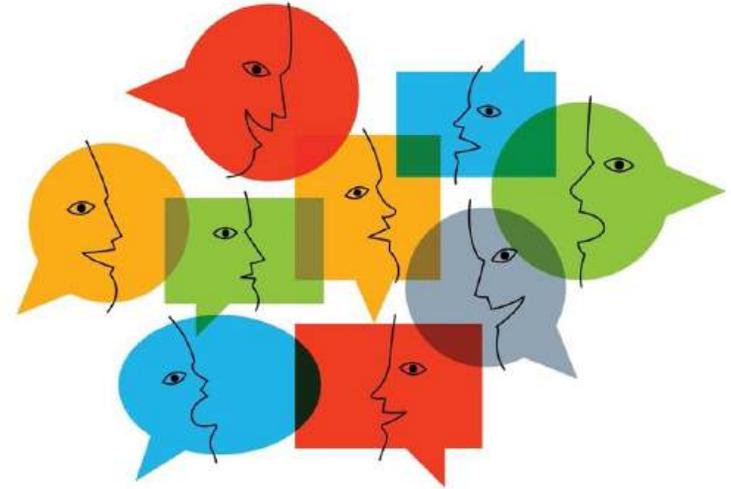
Avoir des OBJECTIFS PRÉCIS et devra rester ouverte à des propositions diverses

Présenter un INTÉRÊT pour les participants à participer

Permettre la REPRÉSENTATION de toutes les parties prenantes concernées

Etre TRANSPARENTE et cela à 3 niveaux :

- Vis-à-vis de la décision finale
- Vis-à-vis de la conduite du processus et de la place des participants dans celui-ci
- Vis-à-vis des incertitudes existantes



Accepter l'existence d'une MULTIPLICITÉ DES POINTS DE VUE

S'appuyer sur une ANIMATION NEUTRE ET DE QUALITÉ

Etre un processus à la fois ITÉRATIF (qui se répète) ET ADAPTABLE

Donner l'accès des parties prenantes aux RESSOURCES

Source : Guide de la concertation territoriale et de facilitation, Lisode, 2017

PAT - AU SERVICE D'UN TRAVAIL COLLABORATIF

Vecteur de la démocratie alimentaire

LE COLLABORATIF A UN IMPACT POSITIF SUR



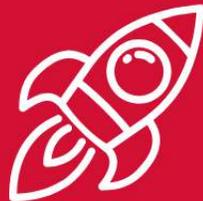
Le partage des connaissances



La productivité



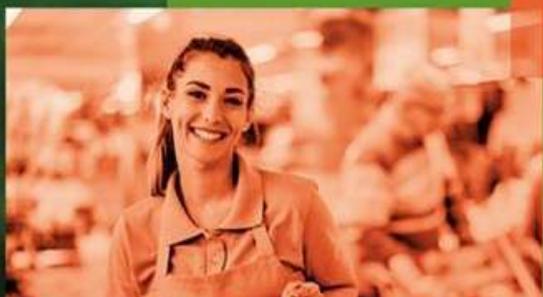
La résolution des problèmes



La motivation



La créativité



PAUSE





EVALUATION PARTICIPATIVE



EVALUER UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



C'est quoi concrètement ?

= **c'est porter son regard au-delà des actions, au-delà de ce qui a été fait et questionner ses effets sur les acteurs, son utilité pour le territoire, son adéquation aux besoins.**

C'est s'interroger sur la **valeur ajoutée** du PAT.

C'est aussi collecter les **éléments de preuve de la contribution du PAT** à des transformations qui ne dépendent pas que de lui.

Dans quelle mesure et comment le PAT a-t-il effectivement contribué à un système alimentaire plus durable ??

POURQUOI EVALUER

L'effort d'évaluation et la recherche d'une plus grande efficacité de l'action publique, qu'elle soit locale ou nationale, est désormais un attendu fort de la part de la population et des acteurs professionnels.

- **adopter un regard critique permanent sur ce qui est décidé et mené au sein du territoire.**
- **vérifier régulièrement la cohérence entre la stratégie et la réalité du terrain.**

Il vaut toujours mieux modifier la trajectoire en cours d'exercice pour mieux correspondre aux objectifs fixés,

que de chercher à changer brutalement de cap ou à stopper un projet face à la médiocrité des résultats.

Source :



*Guide TDA-ANPP 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire,
Co-construire un Projet Alimentaire Territorial*

Cela permet :

- **bonne gestion budgétaire de la démarche** du PAT (les fonds étant employés au bon endroit et produisant les effets attendus)
- **se mettre en capacité de discuter publiquement de l'action menée, des réussites et des difficultés** rencontrées dans une logique d'amélioration.
- **de mobiliser les acteurs dans un dialogue transparent.**
- **de souder le collectif PAT et le responsabiliser.**

QUOI EVALUER

Lorsqu'on évoque l'évaluation, on pense souvent « indicateur » mais le plus important, c'est sans doute de se réunir pour **définir ensemble ce que serait un PAT réussi ?**

Qu'est-ce qui devrait changer et pour qui ?

Ensuite, on cherche comment on pourrait vérifier que ces effets attendus sont effectivement observés et l'indicateur peut être un outil parmi d'autres en appui à cette observation.



Ensuite, on cherche comment on pourrait **vérifier que ces effets attendus sont effectivement observés** > indicateurs.

QUOI EVALUER

A priori, les dimensions suivantes devraient faire l'objet d'une évaluation collective :

- D'une part la **PERTINENCE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ADOPTÉES** dans le cadre du PAT.
- D'autre part, la **RÉALISATION ET L'IMPACT DU PLAN D'ACTION.**

Ces deux dimensions sont complémentaires.

En plus de ces dimensions,

- **DIMENSION INCLUSIVE/RÉSILIENCE DÉMOCRATIQUE DU PAT** peut également faire partie des aspects regardés (l'inclusion des parties prenantes du territoire, l'inclusion de la parole citoyenne, gouvernance partagée, la vivacité de la démocratie participative, la qualité du dialogue territorial, etc.)
- **l'effort de la collectivité d'animer le PAT COMME UNE POLITIQUE TRANSVERSALE** peut être examiné (coopération inter-services, sensibilisation des élus.es en charge d'autres démarches structurantes pour le territoire de façon à arrimer les efforts, etc.)

INDICATEURS

INDICATEURS DE CONTEXTE

= décrivent le **territoire et son système alimentaire**, par exemple la part de la surface agricole en agriculture biologique. Ils nourrissent le diagnostic alimentaire du territoire au moment de la conception du PAT et on peut continuer à suivre leur évolution le long de la mise en œuvre du PAT à la façon d'un observatoire.

INDICATEURS DE RÉALISATION

= décrivent la **mise en œuvre des actions**, par exemple le nombre de personnes présentes à un événement, nombre d'ateliers de cuisine réalisés.

INDICATEURS DE CHANGEMENT

= décrivent les **changements qui résultent de façon directe et immédiate de la mise en œuvre de l'action** (ex. part des mangeur/euses ayant appris des choses nouvelles à la suite de leur participation à un cycle de sensibilisation).

vs

INDICATEURS D'IMPACT

= décrivent les **changements qui résultent de façon plus indirecte à plus long terme de la mise en œuvre de l'action**, par exemple, la part des mangeur/euses ayant changé leurs habitudes alimentaires à la suite de leur participation à un cycle de sensibilisation.

Source :ADEME, Quadrant Conseil & Soliance Alimentaire, 2023, Méthodes et expériences inspirantes pour évaluer mon PAT

QUAND EVALUER ?

- **Au moment de la conception du PAT**
 - Réfléchir au dispositif d'évaluation du PAT au moment de concevoir le cadre stratégique, comme un des outils de pilotage
- **En cours de mise en œuvre avec l'approche de suivi-évaluation**
 - Permet de rendre compte de la bonne mise en œuvre du PAT au fur et à mesure de son déploiement.
- **En fin de PAT**
 - À l'approche du renouvellement du PAT, l'évaluation permet de tirer les leçons de ce qui a été fait et de nourrir la réflexion prospective.

Un effort à deux niveaux :

- **Évaluation globale à programmer chaque année** - permettre la communication du bilan de l'évaluation et des recommandations d'ajustement qui seront prises en compte pour la nouvelle période de PAT.
- **Zooms évaluatifs sur des actions particulièrement stratégiques** Ex. série d'entretiens avec les participant·es à une expérimentation 6 mois après la fin du projet pour savoir si et comment leurs pratiques ont évolué à la suite de leur participation.

L'évaluation du PAT devrait faire partie des actions d'animation de base de la démarche.

Source :



Guide TDA-ANPP 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire,
Co-construire un Projet Alimentaire Territorial

QUI EVALUE ?

MEMBRES DU CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION

Acteurs spécifiquement identifiés pour ce travail, qui réaliseraient l'effort d'évaluation et formuleraient collectivement les recommandations de bonification/ d'ajustement du Plan d'actions et de la démarche du PAT comme telle.

Par ailleurs, de façon à éviter des conflits d'intérêt éventuels, ces acteurs ne seraient pas directement impliqués dans la réalisation du Plan d'action.

GARANT

Pour aller plus loin encore sur la **garantie de neutralité des évaluateurs**, une personne externe au territoire peut être mobilisée – **un garant** - pour porter un regard global sur le PAT et sur la qualité démocratique du processus.

BUREAU D'ETUDE EXTERNE

CHERCHEURS MANDATÉS

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

QUELLE PRISE EN COMPTE DES RESULTATS

L'évaluation périodique du PAT fait partie de l'effort d'inclusion et de mobilisation des acteurs du territoire.

Il est essentiel de **s'assurer de la prise en compte effective des recommandations formulées par ces derniers dans la nouvelle période du PAT.**

A défaut de cette intégration, la motivation des acteurs locaux à faire partie de la démarche risque de s'estomper.

Les résultats issus du bilan annuel permettent à la collectivité **d'ajuster la Feuille de route du PAT le plus possible à la réalité territoriale et aux besoins des acteurs.**

Source :



*Guide TDA-ANPP 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire,
Co-construire un Projet Alimentaire Territorial*

BONS PLANS A PRENDRE EN COMPTE - TÉMOIGNAGES DES TERRITOIRES



S'assurer d'une **volonté partagée d'apprendre pour mieux faire**, ce qui permet d'accueillir en toute sérénité des résultats mitigés, notamment de la part des élu-es.



Préciser **en amont la raison d'être de l'évaluation** :
Que veut-on suivre et pourquoi ? Quelles questions se poser ? Quelle organisation collective pour mener ce suivi ?



S'assurer que la démarche du PAT cherche bien à **être au service du changement**, et dans la concertation.



Bien faire comprendre **qu'il s'agit aussi d'un outil** qui permet de penser et d'analyser le projet sur le territoire.



Intégrer la démarche d'évaluation à la **gouvernance locale du PAT** et s'assurer de son portage politique.

Élargir le portage de la démarche d'évaluation aux partenaires du PAT au-delà du porteur pour en faire un moment fédérateur.



Adapter la démarche et le questionnement au **contexte local**.

BONS PLANS A PRENDRE EN COMPTE - TÉMOIGNAGES DES TERRITOIRES



Identifier ses priorités et faire des choix : on ne peut pas agir sur tout, ni tout évaluer !



Sanctuariser le temps nécessaire à l'animation de la démarche (stagiaire ou temps alloué de technicien·ne...).



Allouer des moyens humains internes (5 à 10 jours de travail) pour co-construire, suivre et actualiser le dispositif de suivi-évaluation.



Adapter le dispositif d'évaluation aux capacités et compétences dont on dispose et à ce qu'on en attend.

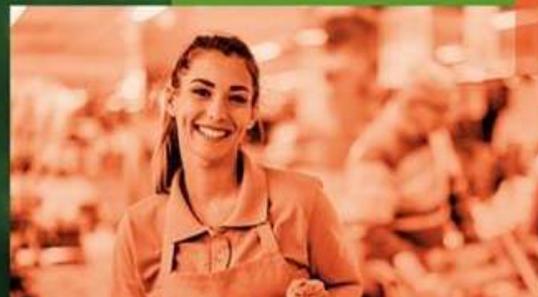


Documenter et piloter la démarche, pour s'assurer que tout ne tombe pas à l'eau si la personne en charge s'en va !

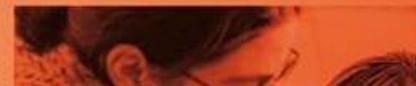


DEJEUNER





DIAGNOSTIC DE RÉCEPTIVITÉ AUX DEMARCHES PARTICIPATIVES



Diagnostic de réceptivité aux démarches participatives

24 POUR DES TERRITOIRES DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE
Guide méthodologique pour le coordinateur du Projet Alimentaire Territorial

Auto-diagnostic de réceptivité aux démarches participatives de votre territoire

Autodiagnostic en 10 questions top chrono pour une rapide analyse de la situation en matière de sensibilité aux démarches participatives et de recours aux outils d'intelligence collective. Il est à renseigner par la/les personne(s) en charge de l'animation du PAT - tandem PAT et/ou par l'équipe d'animation de la démarche territoriale concrète autour des alimentaires portés par votre collectif. Les questions sont génériques et ne concernent l'univers alimentaire. C'est en effet l'expérience générale de la pratique des démarches participatives, groupes restreints ou à grande échelle (méthodes, outils d'intelligence collective, etc.) avec les parties prenantes, etc.) et l'envie de s'y lancer, qui comptent à ce stade.

Questionnaire

Le PAT et/ou votre démarche territoriale pour une stratégie alimentaire territoriale est/ou sera envisagé(e) comme un chantier identifié, affirmé et public (L'animateur de la démarche est/sera connu et l'information sur son existence est/sera diffusée largement au niveau du territoire.)

Au sein de votre territoire, vous avez déjà pu expérimenter les démarches participatives et/ou faire appel aux outils d'intelligence collective (intérêt pour les méthodes/ existence d'un précédent sur un autre sujet).

Au sein de votre territoire, vous avez l'habitude de travailler en transversalité et/ou de construire des compromis en coopération avec d'autres acteurs.

Au sein de votre territoire, vous avez une première expérience d'animation des méthodes d'intelligence collective et/ou vous souhaitez l'acquiescer.

Les démarches participatives que vous menez ou souhaitez mener incluent ou prévoient d'inclure régulièrement les différentes parties prenantes du système alimentaire du territoire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, acteurs du recyclage, associations d'aide alimentaire, etc.)

Au sein de votre territoire, les acteurs sont ouverts à la notion d'expérimentation, de test, d'innovation sociale.

Vous avez et/ou vous envisagez la construction collective d'un dispositif d'évaluation de l'efficacité de la démarche du PAT/ stratégie alimentaire territoriale.

Vous avez et/ou vous envisagez la construction d'un dispositif de gouvernance ouvert aux acteurs du territoire et permettant une prise de décisions collective.

Au sein de votre territoire, les acteurs ont l'habitude de mener des actions de mobilisation citoyenne pour inscrire ces parties prenantes dans les démarches.

Vous avez l'habitude de communiquer sur votre démarche et/ou vous envisagez la création d'outils de communication dédiés pour en informer le territoire.

Total

Si vous avez obtenu 10 OUI, vous êtes fin prêts à lancer votre PAT/votre stratégie alimentaire territoriale avec la Méthode d'intelligence territoriale !

26 POUR DES TERRITOIRES DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE
Guide méthodologique pour le coordinateur du Projet Alimentaire Territorial

Auto-diagnostic de réceptivité aux démarches participatives de la personne en charge de la stratégie alimentaire territoriale

Autodiagnostic en 10 questions top chrono pour situer vos besoins de montée en compétences en matière de démarches participatives et d'utilisation d'outils d'intelligence collective autour de la Méthode d'intelligence territoriale. Il est à renseigner par la/les personne(s) en charge de l'animation du (futur) PAT au sein de la collectivité et/ou par la/les personnes en charge de la (future) démarche territoriale de votre collectif autour des enjeux agricoles et alimentaires. Les questions visent à mettre en avant les qualités et les compétences utiles pour animer ce type de démarche avec plaisir et en toute sérénité.

Questionnaire

	Oui	Non
Vous êtes à l'aise dans la prise de parole en public et vous vous exprimez clairement et facilement.		
Vous avez un esprit de synthèse.		
Vous êtes flexible, adaptable, y compris dans les situations de stress.		
Vous savez travailler en équipe (être à l'écoute, partager les informations pertinentes, contribuer de façon opérationnelle et sans écarter les autres membres du collectif).		
Vous avez un esprit créatif et ouvert.		
Vous êtes capable d'accepter un avis contraire au vôtre et gérer les divergences, voire des situations de conflit, au sein de l'équipe.		
Vous êtes capable d'empathie et de dialogue avec des publics d'horizons très variés.		
Vous avez une expérience positive d'animation faisant appel aux méthodes d'intelligence collective - en tant que participant.		
Vous avez une expérience positive d'animation faisant appel aux méthodes d'intelligence collective - en tant qu'animatrice.		
Vous êtes volontaire pour apprendre et/ou pour expérimenter des méthodes participatives que vous ne connaissez pas / n'avez pas pratiquées.		
Total		

Si vous avez obtenu 10 OUI, vous êtes fin prêts à lancer votre PAT/ votre stratégie alimentaire territoriale avec la Méthode d'intelligence territoriale !

Résultats

Il suffit de compter vos OUI et découvrir le niveau de réceptivité de la personne en charge du projet. Vous pouvez, si besoin, vous reporter à l'espace projet du Guide sur la plateforme Expertises Territoires en/ou dans l'espace Boîte à outils de France PAT pour accéder aux fiches opérationnelles qui faciliteront vos prochains pas.

Vous avez obtenu jusqu'à 7 "oui" = réceptivité moyenne

VOS BESOINS MAJEURS À CE STADE

Votre profil semble en bonne voie pour accompagner une démarche d'intelligence collective au sein de votre territoire. Sachez d'un premier niveau de compréhension de ces méthodes, vous êtes prêts à vous former encore, à vous aménager dans l'animation de ce type d'ouverture.

L'idée même de la création d'une politique locale de soutien plus collaborative vous motive, vous stimule. L'ajout plus collaboratif vous motive, vous stimule. Vous percevez son potentiel transformateur. Attention simplement à ne pas aller trop vite. Vous pouvez partager votre motivation avec des acteurs locaux à partager votre motivation avec des acteurs de proximité. Il faudra s'arrêter de courir et de patienter. Vous manquez votre démarche pas à pas, renforcez vos bases/votre boîte à outil à chaque étape.

Vous avez obtenu moins de 5 "oui" = réceptivité faible

VOS BESOINS MAJEURS À CE STADE

À ce jour, les démarches d'intelligence collective/ de concertation sont un univers encore relativement nouveau pour vous. Vous découvrez, testez sans une certaine appréhension, les apports potentiels, mais également l'exigence de ces méthodes. La participation collective et l'animation d'un PAT / d'une stratégie alimentaire territoriale nécessitent, pour être une ouverture en compétences dans ce domaine, vous, une montée en compétences dans ce domaine. L'ouverture d'esprit et l'humilité seront vos meilleurs alliés dans ces premiers pas.

RECOMMANDATIONS D' ACTIONS PRÉPARATOIRES À ENGAGER

- Vous pouvez constituer à votre ordre une culture professionnelle autour des démarches participatives et des outils d'intelligence collective - lire des ouvrages dédiés, établir des contacts, constituer des participations amont par des territoires, constituer des experts de son sujet (fiche méthode N°2)
- Vous pouvez partager à des acteurs extérieurs experts de son sujet (fiche méthode N°2) les enjeux thématiques et/ou les méthodes qui vous intéressent
- Vous pouvez entrer en contact avec vos pairs, après avoir lu (fiche méthode N°2)
- Vous pouvez tester des méthodes de travail déjà existantes (vous expérimentez ces méthodes/ outils) au sein de votre territoire - lire des ouvrages dédiés, établir des contacts, constituer des participations amont par des territoires, constituer des experts de son sujet (fiche méthode N°2)
- Vous pouvez participer à une session de prise en main de la Méthode d'intelligence territoriale (MIT) (fiche méthode N°2)

RECOMMANDATIONS D' ACTIONS PRÉPARATOIRES À ENGAGER

- Vous pouvez constituer à votre ordre une culture professionnelle autour des démarches participatives et des outils d'intelligence collective - lire des ouvrages dédiés, établir des contacts, constituer des participations amont par des territoires, constituer des experts de son sujet (fiche méthode N°2)
- Vous pouvez partager à des acteurs extérieurs experts de son sujet (fiche méthode N°2) les enjeux thématiques et/ou les méthodes qui vous intéressent
- Vous pouvez entrer en contact avec vos pairs, après avoir lu (fiche méthode N°2)
- Vous pouvez tester des méthodes de travail déjà existantes (vous expérimentez ces méthodes/ outils) au sein de votre territoire - lire des ouvrages dédiés, établir des contacts, constituer des participations amont par des territoires, constituer des experts de son sujet (fiche méthode N°2)
- Vous pouvez participer à une session de prise en main de la Méthode d'intelligence territoriale (MIT) (fiche méthode N°2)

Fiches méthodologiques pour vous soutenir

L'ensemble des fiches citées dans cet auto-diagnostic de réceptivité sont disponibles gratuitement pour téléchargement sur les plateformes ci-citées.

Espace ressource du Guide pour des territoires de démocratie alimentaire sur la plateforme Expertises Territoires (www.expertises-territoires.fr)
Boîte à outils de la plateforme France PAT (www.france-pat.org)
Actualité du guide sur LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/france-pat>)

- 15 min de réflexion individuelle
- 30 min mise en commun et identification des pistes pour une montée en compétences
- Facilitatrice note les idées, est la mémoire des échanges



PRESENTATION DU GUIDE ANPP-TDA 2024
Pour des territoires de démocratie alimentaire,
co-construire son Projet alimentaire territorial





GUIDE PRATIQUE DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE



Guide Pour des territoires de démocratie alimentaire - co-construire son Projet alimentaire territorial, co-porté par TDA Territoires de démocratie alimentaire et l'ANPP Territoires de projet.

Outil méthodologique visant à accompagner les collectivités territoriales dans la préfiguration de leur Projet alimentaire territorial (PAT) grâce à une nouvelle méthode - **Méthode d'intelligence territoriale**.



Avec la contribution directe :

**Commune de Plouguerneau (29),
Laval agglomération (53),
Nantes Métropole (44),
Pays d'Auxois Morvan (21)
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (93)
Région Centre Val de Loire**





GUIDE ELABORE DANS UNE DEMARCHE PARTENARIALE ET COLLABORATIVE

Avec le soutien



En partenariat avec



Avec la contribution directe

Commune de Plouguerneau (29),

Laval agglomération (53),

Nantes Métropole (44),

Pays d'Auxois Morvan (21)

Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (93)

Région Centre Val de Loire

Projet co-porté par



Gratuit, [téléchargeable en ligne](#)

Lancé officiellement à l'occasion du Carrefour des PAT en octobre 2024



METHODE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE (MIT)

Mettre en œuvre la démocratie alimentaire dans mon territoire

Le guide propose **UNE BIFURCATION en faisant plusieurs paris** :



Pari N°1 - Pour atteindre la **RÉSILIENCE ALIMENTAIRE D'UN TERRITOIRE**, la politique alimentaire locale doit être pensée et animée grâce à un **PROCESSUS PLUS PARTICIPATIF ET DÉMOCRATIQUE** pour prévenir des conflits éventuels et donner à chacun la parole et sa bonne place.

Pari N°2 - Les **APPROCHES PARTICIPATIVES** et les méthodes d'intelligence collective **GÉNÈRENT DES CHANGEMENTS POSITIFS DANS L'ATTITUDE DES HABITANTS vis-à-vis des institutions.**

Pari N°3 - La **DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE** est un concept capable de favoriser une **COMPREHENSION SYSTÉMIQUE DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES.**



UN GUIDE POUR QUI ?

Le guide *Pour des territoires de démocratie alimentaires* est **destiné à toutes celles et tous ceux, acteurs de l'ingénierie territoriale, ressentant le besoin de méthode pour concevoir et conduire leur politique alimentaire locale/ leur PAT de façon plus collective et participative.**

Il s'adresse à la fois aux **élus.es et aux agents des collectivités territoriales**, mais également aux collectifs d'acteurs locaux.

Il peut concerner les **territoires déjà engagés dans un Projet alimentaire territorial** ou une démarche semblable **ou ceux en phase de lancement.**



QU'EST-CE QUE LE GUIDE APPORTE DE NOUVEAU ?



NOUVELLE METHODE

METHODE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE (#MIT)

ARGUMENTAIRE POUR DÉFENDRE CETTE
NOUVELLE FAÇON DE FAIRE DEVANT LES
« OUI, MAIS... »

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS - POUR SE
TRANSFORMER D'ABORD AVANT DE
TRANSFORMER LE SYSTÈME

EXEMPLES CONCRETS / RETOURS
D'EXPÉRIENCES TERRAIN DES
TERRITOIRES RESSOURCES



METHODE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE (MIT)

PRINCIPES

Méthode d'intelligence territoriale est une **approche alternative de préfiguration et d'animation d'un PAT.**

Elle est fondée sur une **dynamique de participation** et un **dialogue permanent.**

Elle mobilise à chaque étape des **outils d'intelligence collective**, adaptés aux enjeux de construction collective d'une politique alimentaire.



ETAPES CLES DE LA METHODE

La Méthode est constituée de trois grands volets :

- **VOLET 1 - Le premier volet est un Diagnostic de réceptivité du territoire**
- **VOLET 2 - Le deuxième volet est la construction du socle commun**
- **VOLET 3 - Le troisième volet est le Déploiement du PAT**

METHODE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE



Les principes de la Méthode

La Méthode d'intelligence territoriale (MIT) propose une approche alternative, fondée sur une dynamique de participation et un dialogue permanent, mobilisant à chaque étape des outils d'intelligence collective, adaptés aux enjeux de construction collective d'une politique alimentaire territoriale. Construite comme un dispositif participatif, elle s'inspire des méthodes de back-casting – méthodes permettant de construire le présent à partir du futur.

ELLE EST CONSTITUÉE DE TROIS GRANDS VOLETS

VOLET 1

Diagnostic de réceptivité du territoire

Le premier volet est un Diagnostic de réceptivité du territoire. Cette première étape permet de situer le territoire par rapport à son expérience des méthodes participatives. Le résultat obtenu donne des indications sur les actions préparatoires à mettre en place avant de se lancer.

VOLET 2

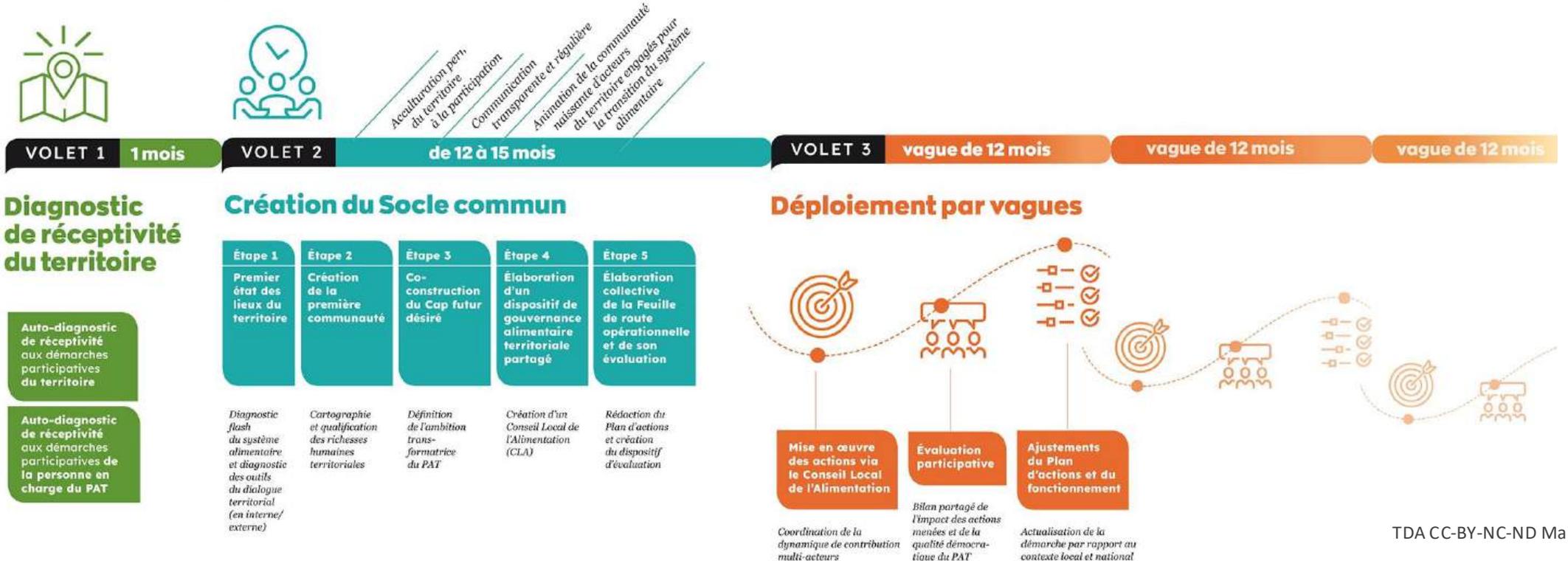
Construction du Socle commun

Le deuxième volet est la construction du Socle commun. Il va de la phase de démarrage du PAT jusqu'à la phase d'évaluation à travers 5 étapes clés, chacune construisant sur le résultat de la précédente.

VOLET 3

Déploiement du PAT

Le troisième volet est le Déploiement du PAT à travers des vagues successives d'application terrain- mise en œuvre, évaluation de l'impact produit et ajustement du Plan d'actions.





**ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT
DU GUIDE ANPP-TDA 2024**



ATELIERS TERRITORIAUX



**ATELIERS TERRITORIAUX
DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE**

JOURNEE DE SENSIBILISATION

10 juin 2025 9h30 – 17h, Corte

Guide ANPP-TDA 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire,
Co-construire son Projet alimentaire territorial

AU MENU

- Capacitation à la démocratie alimentaire
- Diagnostic de réceptivité aux démarches participatives
- Présentation du Guide et de la Méthode d'intelligence territoriale pas à pas
- Zoom sur la notion de gouvernance partagée
- Echanges entre pairs

Contacts/infos :
DRAAF Corse : Edith MAYET edith.mayet@agriculture.gouv.fr
TDA Territoires de Démocratie Alimentaire : Markéta ŠUPKOVA contact@democratiealimentaire.fr

Coopération avec les DRAAF et les Réseaux régionaux de PAT

3 formats d'intervention possibles

1 journée de sensibilisation/ capacitation des acteurs gratuite proposée aux territoires

Animation - TDA

TDA DEMOCRATIE
ALIMENTAIRE

PROJET DEMA 2024-2026

Déploiement national du guide sur 3 territoires pilotes- projet lauréat AAP SNANC 2024



OBJECTIFS DU PROJET DEMA

- **avancer vers une phase de test terrain du *Guide* Pour des territoires de démocratie alimentaire**
- **recueillir des recommandations sur la bonification ultime du *Guide* en lui-même et des suggestions de modalités d'appui à l'utilisation du Guide**
- **développer les outils supports complémentaires** pour autonomiser encore davantage les acteurs locaux dans la prise en main du *Guide*
- **sensibiliser les acteurs au niveau national à la notion de démocratie alimentaire et au potentiel des démarches participatives** dans la construction des politiques alimentaires territoriales

DEMA 2024-2026 - TERRITOIRES PILOTES

Déploiement national du guide sur 3 territoires pilotes- projet lauréat AAP SNANC 2024

Les territoires suivants ont été sélectionnés pour accueillir l'application concrète de la méthode d'intelligence territoriale en mode exploratoire et bénéficier à ce titre d'un accompagnement individuel et collectif.



Grand Orly Seine Bièvre Seine Ile-de-France (Métropole du Grand Paris)

EPCI - 722 000 hab - 24 communes
fonctionnant en coopérative de villes

PAT émergent urbain, sans expérience majeur des démarches participatives, avec le challenge de mobilisation d'un territoire vaste, comportant le MIN de Rungis



Bruno FIALHO
Chargé de mission PAT



Haute Corrèze Communauté Nouvelle Aquitaine

EPCI - 33 000 hab - 70 communes

PAT émergent rural, avec une première expérience des démarches participatives et très motivé sur le sujet



Coline CHAIGNE
Direction Action Territoriale et Economie | Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial



Marie RAVET
Cheffe de projet développement économique filières et foncier



Communauté de communes Cœur Côte Fleurie Normandie

CC - 20 600 hab - 12 communes

PAT niveau 2, plutôt urbain avec une population composite et de vrais enjeux d'association/mobilisation des habitants.



Caroline VIGNERON
Directrice générale adjointe
Direction générale



Margot OLLIVIER
Chargée de mission PAAT



QUESTIONS





**ZOOM
GOUVERNANCE PARTAGEE**



GOVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE



Une partie prenante

en anglais : *stakeholder*) est un acteur, individuel ou collectif (groupe ou organisation), activement ou passivement concerné par une décision ou un projet ; c'est-à-dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution (ou de sa non-exécution).

Une communauté d'intérêt

est un groupe composé d'individus qui partagent soit une identité, soit des expériences et des préoccupations.



Communauté de pratique

Un groupe de personnes qui travaillent ensemble et qui sont conduites à inventer constamment des solutions locales aux problèmes rencontrés dans leur pratiques professionnelles.

GOVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

INTERET D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Important de bien arrimer l'instance de gouvernance participative aux instances de décision de la collectivité

- Les élus sont les détenteurs du mandat électif. Ils sont donc les seuls en capacité d'engager des moyens et la responsabilité de la CT.

Définir un **cadre clair** et s'assurer que la sollicitation de départ est bien comprise par les acteurs

- Poser clairement les règles du jeu – échelle de la participation

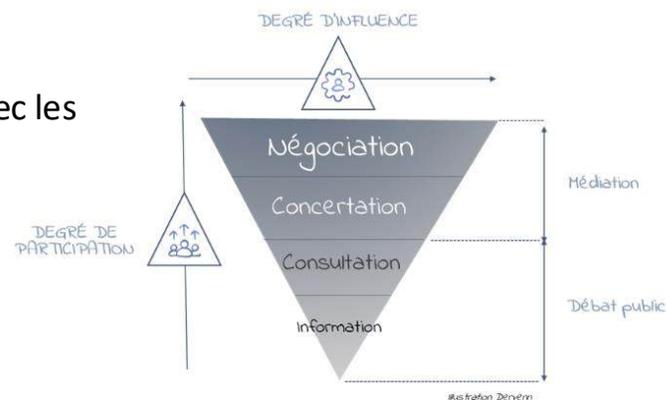
Impliquer les élus dès le début

- Pour éviter des arbitrages des élus en décalage avec les orientations prises collectivement

Source :



Source : ExtraCité



Echelle simplifiée de participation à un processus de prise de décision (Sherry R. Arnstein, 1969 – sociologue américaine)

- **CO-DÉCISION** - prendre une décision avec des acteurs qui ont une responsabilité légale sur le projet
- **CONCERTATION** - faire travailler des acteurs afin qu'ils construisent collectivement des propositions sur un projet
- **CONSULTATION** - demander l'avis des acteurs sur un projet
- **INFORMATION** - transmettre des informations à des acteurs sur un projet

GOVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

INTERET ET RISQUES

INTERET D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Prendre part à la construction de la politique publique – le cadre d'intervention de la collectivité

- Gouvernance partagée permet de poser collectivement le diagnostic, la vision, la stratégie et le plan d'action

Prendre part aux projets qui découlent de cette politique publique

- Les acteurs locaux et la collectivité travaillent ensemble en complémentarité à la mise en œuvre de projets opérationnels

Valoriser les projets déjà existants

- Reconnaître le travail des acteurs, les mettre en lien et inspirer d'autres parties prenantes du système alimentaire

POINTS DE VIGILANCE

Nécessité de prise en compte du temps long

Nécessité de moyens dédiés - ressources humaines et financières (Plan d'action)

Nécessité de compétences en animation du dialogue territorial / maîtrise d'outils d'intelligence collective/ ingénierie de la concertation /



Source : Guide TDA-ANPP 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire, Co-construire son PAT



GOVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

CHANGEMENT DE POSTURE

■ **S'assurer du portage politique** de la démarche, qui devrait être entériné et public - volonté d'engager un PAT inscrit au mandat, existence d'une délibération cadre et/ou faire valider l'ambition commune par le collectif d'acteurs locaux ;

■ **Appréhender cette démarche** comme une démarche stratégique du territoire, contribuant de manière efficace et multisectorielle au projet de territoire, et non comme une démarche isolée du reste ;

■ **Se préparer à expérimenter la transversalité** pour plus d'efficacité et de cohérence dans le développement territorial (coopération inter-services,

■ **Accepter le temps long** et concevoir le PAT comme une dynamique avec des jalons à réaliser et un cap stratégique à atteindre dans un horizon de long terme, et non comme un projet statique, limité dans le temps ;



Source : Guide TDA-ANPP 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire, Co-construire son PAT

GOUVERNANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

CHANGEMENT DE POSTURE

■ **Adopter une posture de « facilitateur »**, de chef d'orchestre plutôt que celle du réalisateur en chef - imaginer à terme une équipe d'animation du PAT ;

■ **Se nourrir des autres et travailler en réseau** pour partager les bonnes pratiques et apprendre des avancées de vos pairs.

■ **Privilégier la transparence** dans la communication autour de votre PAT ;

■ **Ouvrir son potentiel créatif** et se permettre de tester, d'essayer, de se tromper et d'en tirer des conséquences pour mieux innover ;

■ **Se faire confiance / faire confiance** aux acteurs et habitants de votre territoire ;



Source : Guide TDA-ANPP 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire, Co-construire son PAT

CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION

CLA - FOOD POLICY COUNCIL A LA FRANÇAISE

Le Conseil local de l'alimentation (CLA) est un dispositif de gouvernance du Projet alimentaire territorial (PAT) de la collectivité.

C'est une instance de démocratie participative construite pour réunir les acteurs locaux autour des enjeux alimentaires du territoire.

Outil de coopération et un cadre de prise collective de décisions, visant à faire vivre la démocratie alimentaire dans le territoire.

Pour la collectivité territoriale, le CLA se veut être :

- **Espace d'échanges / passerelle démocratique plus directe et permanente avec les acteurs locaux**, membres de la communauté du PAT.
- **Vecteur de mobilisation** d'une communauté d'acteurs locaux.
- **Symbole d'une méthode de pilotage de l'action publique plus inclusive** et d'une approche plus démocratique du système alimentaire.

CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION

CLA - FOOD POLICY COUNCIL A LA FRANÇAISE

STATUT (le plus souvent utilisé)

- pas de statut administratif spécifique
- dépend directement de la collectivité
- prend naissance avec la délibération des élus.es de la collectivité

MISSIONS

- **Faciliter la construction d'une vision commune**, d'un récit nouveau pour le territoire autour des enjeux agricoles et alimentaires
- **Faciliter les échanges et la coopération** entre les membres de la communauté du PAT
- **Co-construire collectivement les orientations stratégiques du PAT** (Cap stratégique, Axes)
- **Soutenir la réalisation du Plan d'actions** à travers l'engagement de ses membres
- **Évaluer périodiquement et collectivement le PAT**

INSPIRATION D'AILLEURS

CLA - Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

CAS CONCRET



Le Conseil Local de l'Alimentation (CLA) est une instance participative regroupant les acteurs locaux concernés directement ou indirectement par les enjeux agricoles et alimentaires et qui participent activement au Projet Alimentaire Territorial (lancé en 2018).

STATUT :

- Pas de statut administratif propre. Dépend du Pays des Châteaux
- Rôle de Médiateur - ne porte aucun projet en son nom.

FINALITÉS :

- Construire une stratégie visant à la relocalisation de l'alimentation
- Être interface entre les décideurs locaux et les acteurs de terrain
- Faire se rencontrer les acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble
- Faciliter le travail collectif pour construire un projet innovant et transversal autour de l'agri et alimentation

Une **CHARTE** a été rédigée fixant le rôle et les missions du CLA et plusieurs **PROJETS CONCRETS** : Forums de l'Alimentation, Mettons la Main à la PAT !, Les ateliers Gourmands, Bocal (outil de financement des projets citoyens)

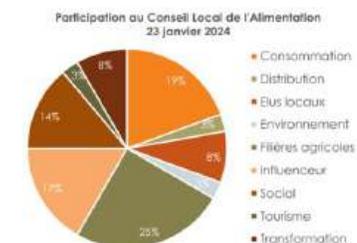
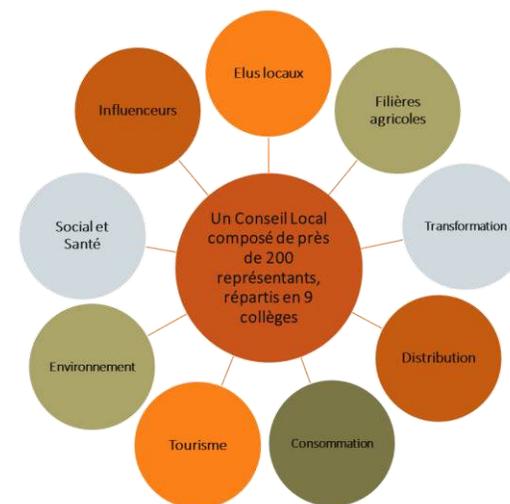
MEMBRES :

- **CLA rassemble près de 170 acteurs**
- **Répartis en 9 collèges : Elus locaux, filières agricoles, Transformations, Distribution, Consommation, Tourisme, Environnement, Social et santé, Influenceurs.**

Source : <https://www.paysdeschateaux.fr/alimentation/cla>

MISSIONS :

- **Innovation** - Etre initiateur du changement de modèle agricole et alimentaire
- **Participation** - Faciliter l'engagement des acteurs locaux à co-construire la stratégie alimentaire territoriale
- **Consultation** - CLA donne un avis sur les projets présentés par la Chargée de mission du PAT, afin d'affirmer ou non s'ils sont en cohérence avec les besoins du territoire et la philosophie du PAT
- **Incitation** - CLA n'a pas de pouvoir de décision, mais il peut inciter les élus à s'intéresser à certains sujets et actions
- **Impulsion** - CLA est force de proposition
- **Information** - CLA facilite la transmission d'information sur le PAT auprès du grand public et des acteurs locaux



Moyenne de participation aux réunions du CLA
30-40 personnes.

INSPIRATION D'AILLEURS

CONSEIL METROPOLITAIN DES ACTEURS DE L'ALIMENTATION (CMAA)

CAS CONCRET



Le Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation (CMAA) de Nantes Métropole est une instance de gouvernance ouverte (depuis 2019) – façon de mener l'action publique 'avec' les acteurs locaux et les citoyens à travers un dialogue continu via des Ateliers du PAT. S'inscrit dans le PAT (2016) et dans le Pacte de citoyenneté métropolitaine (2021).

STATUT :

- Pas de statut administratif propre. Dépend de Nantes Métropole - Pilotage par Conseillère métropolitaine dédiée, Animation par la Direction animation de la transition écologique de la Métropole
- Rôle d'espace de dialogue et de co-construction contribue à la mise en œuvre d'une nouvelle politique publique de la Métropole (définie en 2023), la politique publique Alimentation et Agriculture

FONCTIONNEMENT :

- Les Ateliers du PAT 2 – 4x/an, en plénière ou en groupes – demi-journées de travail (15 en 3 ans)
- Sujets - choisis par la Métropole et les membres du PAT

MEMBRES :

- **CMAA / Ateliers du PAT réuni 22 membres bénévoles avec mandat de 3 ans** - acteurs et actrices du territoire impliqués dans la mise en œuvre du PAT :
- Composition varie chaque année, en fonction des sujets traités (ex : Alimentation à l'école, accessibilité alimentaire, etc.).

Source : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/copy-of-conseil-metropolitain-des-acteurs-de-l'alimentation/step/composition>

MISSIONS :

- **Veiller à la cohérence des actions engagées** avec la feuille de route du PAT, leur bonne mise en œuvre dans un dialogue avec les acteurs
- **Articulation** avec les différentes échelles territoriales
- **Assurer le suivi et le bilan évaluatif** des engagements fixés par la feuille de route du PAT (Rapport du CMAA – Suivi évaluatif du PAT de Nantes Métropole)
- **Rendre compte des avancées du PAT** lors des temps annuels grand public
- **Etre en veille prospective** pour le compte du territoire avec l'appui de l'Observatoire de l'alim durable AURAN (anticiper l'évolution du contexte)

PRISE EN COMPTE DES RECOS DU CMAA

DEMARCHE D'INSTRUCTION

- Moment où les propositions citoyennes entrent dans le processus d'élaboration de la décision publique et vont enrichir la prise de décision des élus.
 - Rapport 2023 – instruit entre juin et sept 2023 – analyse par les différents services concernés de la Métropole pour y apporter des réponses concrètes
 - Présentation aux élus qui arbitrent sur ce que la collectivité retient ou non
 - Elus proposent une réponse argumentée en expliquant leurs choix



TRAVAIL EN GROUPES

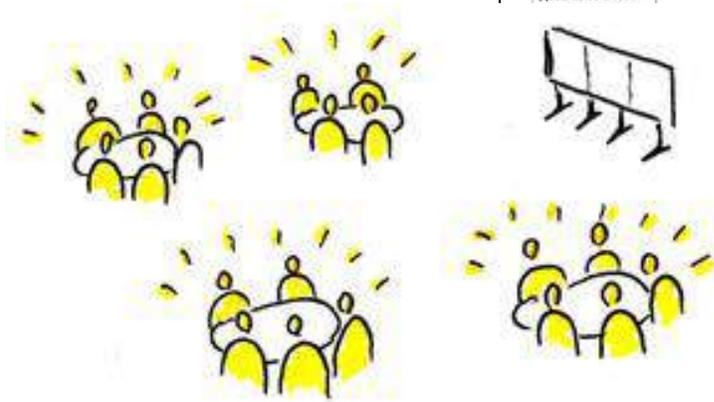


Gouvernance partagée - Travail en groupes

ATELIERS TERRITORIAUX DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE
JOURNEE DE SENSIBILISATION
10 juin 2025 9h30 – 17h, Corte

GOUVERNANCE – (RE-)MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES
Feuille de récolte

	Apports du groupe
FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE (format, raison d'être, fonctionnement quotidien, acteurs...)	
QUI CONVIER – PARTIES PRENANTES ESSENTIELLES (quels acteurs avoir)	



- 45 min de réflexion collective
- 15 min mise en commun
- tables de 5-6 personnes max
- 1 personne Ressource – note les idées, est la mémoire des échanges



CONCLUSION ET BILAN



Pour aller plus loin...UN WEBINAIRE SUR LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE



WEBINAIRE GRATUIT SUR INSCRIPTION
PAT & DEMOCRATIE ALIMENTAIRE – COOPERER OU MOURIR ?

Relever le challenge de la co-construction de la politique agricole et alimentaire de mon territoire

24 JUNI 2025 | 9H30- 11H

- Les Projets alimentaires territoriaux (PAT) - un territoire, un cadre d'action, des ambitions ?
- La coopération, les démarches de concertation, la participation - des recettes miracles ou des mirages ?
- Quelles solutions concrètes pour co-construire un système alimentaire plus durable ?
- Revisiter le 'faire ensemble' ?

**INSCRIPTIONS
SCANNEZ LE QR CODE
POUR RECEVOIR LE LIEN DE CONNEXION**

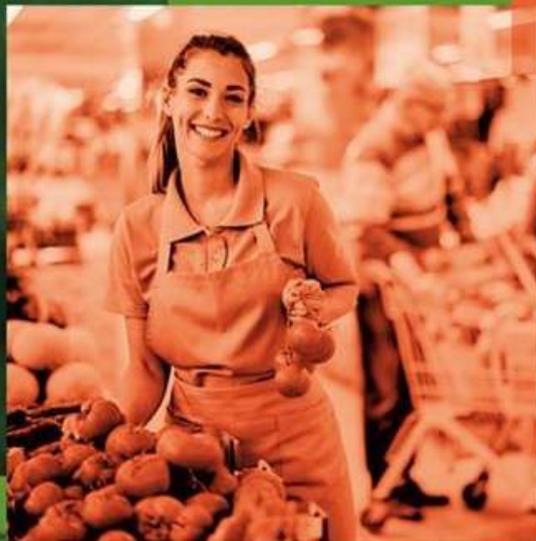
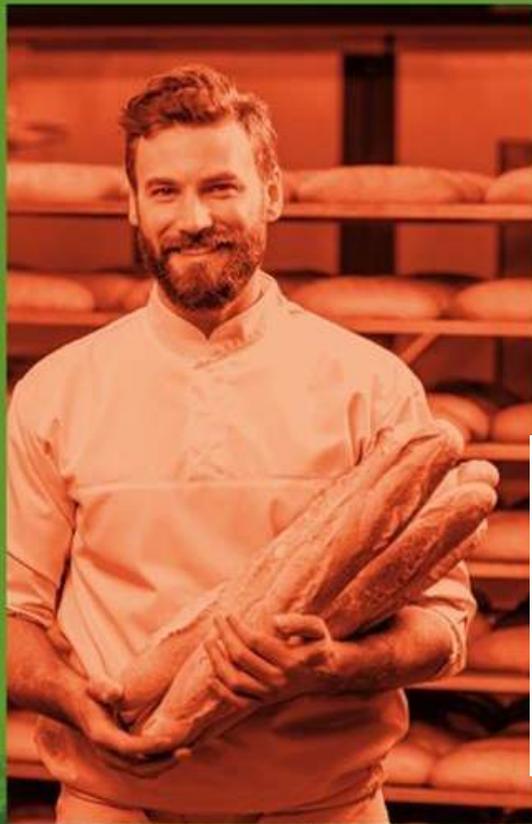
- PAT & Démocratie alimentaire – coopérer ou mourir ?
- Gratuit sur inscription
- 24 juin 2025 – 9h30 – 11h
- Organisé dans le cadre du projet DEMA
- Inscriptions :



**INSCRIPTIONS
SCANNEZ LE QR CODE
POUR RECEVOIR LE LIEN DE CONNEXION**



Webinaire organisé dans le cadre du projet DEMA (2024-2026) - Démarche expérimentale d'accompagnement collective pour des territoires de démocratie alimentaire, financé par l'ANAC 2024 porté par TDA Territoires de Démocratie Alimentaire et le cercle de partenaires.



TDA **DEMOCRATIE**
ALIMENTAIRE

Contact

Markéta SUPKOVA, Directrice
Tél / 06 71 16 81 29

contact@democratiealimentaire.fr
Web / www.democratiealimentaire.fr